

Communiqué du 12 mai 2021

La Fédération Française de Psychiatrie a décidé de retirer son communiqué daté du 17 mars 2021 suite à la réponse apportée par Monsieur ACEF.

Celui-ci a ainsi indiqué que l'organisme FORMAVISION n'avait pas bénéficié de la moitié des sommes dévolues à la formation dans le médico-social pour toute la France, et rappelé à cette occasion que toutes les réponses aux questions soulevées par la Fédération Française de Psychiatrie dans ce communiqué peuvent être trouvées en accès libre.

La Fédération Française de Psychiatrie réaffirme sa volonté d'une politique de transparence mais rappelle à l'occasion de ce communiqué n'avoir aucunement eu l'intention de nuire à Monsieur ACEF.

La Fédération Française de Psychiatrie rappelle que son seul et unique objectif a été de faire la lumière sur une interrogation qui a désormais obtenu réponse de la part de Monsieur ACEF.